

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 11 octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Ville non sexiste / La Ville de Nantes agit pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et contre le tabou des règles

→ **Dès fin 2021 : pour lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir un accès universel à des protections périodiques gratuites et de qualité, installation de distributeurs dans des équipements publics gérés par la Ville et le CCAS**

L'égalité est au cœur des politiques publiques menées par la Ville de Nantes avec une ambition forte : agir efficacement en faveur d'une égalité réellement vécue au quotidien par chaque Nantaise et Nantais, à tous âges et périodes de leur vie. En matière d'égalité femmes-hommes, en 2020, la Ville de Nantes va plus loin et annonce sa volonté de devenir la première ville non sexiste de France d'ici 10 ans. Dans ce contexte, la Ville s'engage aujourd'hui pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et contre le tabou des règles en proposant un plan d'action global. Dès cette fin d'année, la Ville de Nantes expérimente l'installation de distributeurs de protections périodiques dans des équipements publics avant la généralisation du dispositif. À terme, Nantes sera ainsi la première collectivité de France à garantir à toute personne menstruée, quels que soient son âge, sa situation ou la raison (dépannage, etc.), qu'elle pourra se procurer des protections périodiques gratuites et de qualité à moins de quinze minutes du lieu où elle se trouve.

« Nous nous y étions engagés auprès des Nantaises et des Nantais : la Ville de Nantes agit pour lutter contre la précarité menstruelle et les inégalités qui en découlent. C'est un sujet de solidarité, de santé publique mais aussi de justice sociale. Aujourd'hui, nous allons même plus loin et nous nous attaquons aux inégalités liées aux menstruations et au tabou des règles. Pour cela, nous expérimentons dès cette fin d'année la mise en place de distributeurs pour que toutes les personnes qui ont leurs règles puissent accéder gratuitement à des protections périodiques de qualité. » déclare Mahaut Bertu, adjointe à la Ville de Nantes en charge de l'égalité, de la ville non sexiste, de la lutte contre les discriminations et de la vie associative.

Une action globale pour lutter contre les inégalités liées aux menstruations et le tabou des règles

La Ville de Nantes souhaite agir pour la dignité de l'ensemble des personnes qui ont leurs règles. En plus de lutter durablement contre les inégalités liées aux menstruations, l'enjeu est de normaliser le sujet des règles et de lever les tabous qui peuvent encore subsister. Cela se concrétise par un large plan d'actions, qui se décline en 4 axes forts :

1. Lutter contre la précarité menstruelle :

En France, selon un récent sondage¹, près de 2 millions de femmes seraient victimes de précarité menstruelle. C'est-à-dire qu'elles rencontreraient des difficultés, voire ne pourraient pas se procurer

¹ Selon l'enquête Règles élémentaires X Opinion Way, mai 2021.

des protections périodiques, et en changer aussi régulièrement qu'elles le souhaiteraient, pour des raisons avant tout financières. Or, cette problématique peut entraîner des conséquences sanitaires et sociales parfois dramatiques : gêne, honte, infections, maladies (parfois mortelles), décrochage scolaire, absentéisme au travail, etc.

En complémentarité des acteurs de l'urgence sociale et du Département de Loire-Atlantique, **l'enjeu pour la Ville de Nantes est de s'assurer que les personnes menstruées aient accès à des protections périodiques gratuites et en quantité suffisante.** Et que leur soit proposé en complément un accompagnement par des professionnels pour une sensibilisation aux enjeux de la précarité menstruelle.

2. Proposer accès universel à des protections périodiques :

L'enjeu est ici de **rendre facilement accessible un produit d'hygiène quotidien** pour toutes les personnes qui ont leurs règles, pour un allègement des charges mentales et financières qui pèsent sur elles, et pour **normaliser le sujet des règles.**

3. Lever le tabou des règles :

En lien avec les associations du territoire, le but est de **déconstruire les mythes et préjugés liés aux règles**, et de participer à la normalisation de ce sujet en proposant des temps de sensibilisation, auprès des jeunes notamment, mais aussi du grand public.

4. Prendre en compte les impacts sur la santé et sur l'environnement :

Une utilisation prolongée de protections périodiques peut avoir des conséquences sur la santé (syndrome du choc toxique), tout comme la composition de certains produits (perturbateurs endocriniens). De plus, on estime que 45 milliards de serviettes périodiques seraient encore jetées chaque année dans le monde, or elles ne sont généralement pas biodégradables. Cet axe se concrétisera notamment par une démarche de sensibilisation aux protections périodiques durables.

Dès fin 2021, une expérimentation unique en France

La Ville de Nantes souhaite promouvoir un accès universel à des protections gratuites et biologiques dans le cadre de la ville du quart d'heure². Elle **sera ainsi la première collectivité de France à garantir à toute personne menstruée, quelque soit son âge, sa situation ou la raison (dépannage, etc.), qu'elle pourra se procurer des protections périodiques à moins de quinze minutes du lieu où elle se trouve.** Pour cela, la Ville expérimente en 2021-2022 l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques dans différents types d'équipements gérés par la Ville et le CCAS.

Les lieux équipés

D'ici fin 2021, des premiers distributeurs seront installés à l'Espace Agnès Varda, à l'Accueil de jour familles, au Centre Communal d'Action Sociale et à Citad'Elles. D'autres lieux en seront dotés pour couvrir l'ensemble des quartiers de la Ville, dans différents types d'équipements : espaces ados, mairies de quartier, jardins, équipements sportifs ou culturels. L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire d'ici à 2023.

Il s'agira, dans un premier temps, d'une expérimentation qui durera à minima 9 mois. Cela permettra, suite aux retours d'expérience des bénéficiaires, et une évaluation budgétaire précise, de pouvoir faire évoluer le dispositif, notamment en ce qui concerne les lieux et équipements dans lesquels seront installés durablement les distributeurs.

Les types de protections périodiques

Trois types de protections jetables seront proposés à l'unité dans les distributeurs pour offrir une diversité de choix : serviettes, tampons avec et sans applicateur. Une attention particulière a été portée à la qualité des protections périodiques jetables et à leur impact sur l'environnement. Elles seront 100 % coton biologique et certifiées du label Global Organic Textile Standard (GOTS), non blanchies au chlore, sans plastique, ni substance chimique, parfum ou colorant, et, dans la mesure du possible, biodégradables.

² Modèle où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou à vélo.